

Le projet d'extension de la décharge en débat

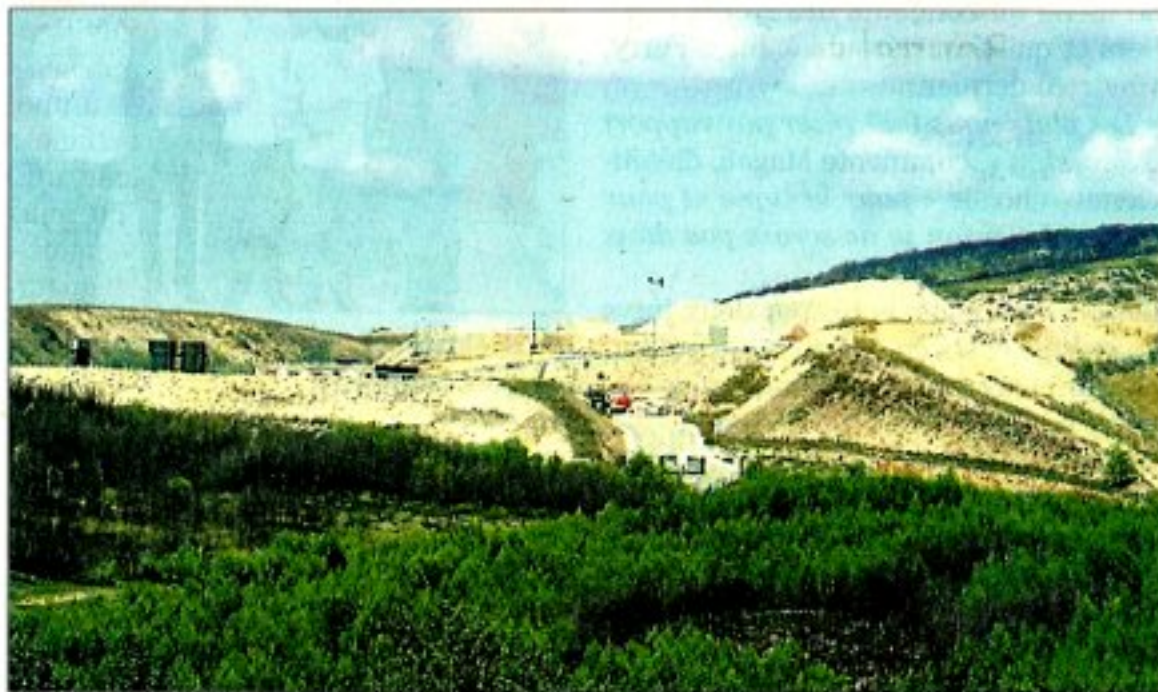
Castries | La création d'un deuxième casier, d'une capacité de 460 000 m³, est soumise à enquête publique jusqu'au 17 février.

L'enquête publique sur la création d'un deuxième casier au centre de stockage des déchets de Castries s'est ouverte hier. Les administrés ont jusqu'au 17 février pour donner leur avis sur cette extension du site d'enfouissement.

Une commission d'enquête, composée d'un président et de deux assesseurs, a été nommée par le préfet. Ses membres assurent des permanences dans les quatre communes où le dossier est consultable. Outre Castries, Saint-Drézéry, Guzargues et Montaud sont parties prenantes. Ce dispositif renforcé est révélateur de l'enjeu.

Après l'abandon définitif du projet de Sita Sud à Fabrègues, l'Agglomération de Montpellier ne dispose en effet, sur son territoire, que du centre de Castries pour stocker les déchets issus de l'usine de méthanisation Amethyst. Le premier casier, en service depuis 2008, aura atteint sa capacité maximale en 2014. Un peu moins de 83 000 t/an ont pour le moment été déposées. L'Agglo, qui n'a semble-t-il pas trouvé de lieu alternatif, prévoit que le casier suivant, d'une capacité de 460 000 m³, fonctionne sur le même principe, entre 2014 et 2019. Il devrait être aménagé dans le prolongement nord de l'actuel casier, sur l'assiette encore exploitée par le carrier GSM. Récupération des biogaz et des lixiviats sont prévus afin d'éviter la propagation des mauvaises odeurs.

Malgré les aménagements réalisés en 2010 par l'Agglo, le problème perdure. Tout dépend comme le vent tourne. La



■ **Donnez votre avis dans les registres d'enquête à disposition dans quatre mairies.**

B. C.

cause : les dysfonctionnements de l'usine Amethyst. Le centre de Castries a d'ailleurs changé d'appellation au passage : de CSDU, il s'est transformé en CS-DND. Le qualificatif d'ultime a disparu au profit d'un rassurant non dangereux. Bien que les déchets bruts soient interdits dans la décharge, la colonie de mouettes qui virevolte au-dessus laisse à penser qu'elles trouvent tout de même de quoi se nourrir...

Pas de site alternatif en vue

Les élus du secteur, qui se sont abstenus lors du vote de délibérations sur le sujet, sont conscients du problème. Les riverains de Guzargues, Saint-Drézéry et Montaud, plus proches, sont plus im-

pactés que les Castriotes. « Les plaintes sont limitées, indique Gilbert Pastor. Elles varient selon le vent et les endroits. » Mais le maire de Castries se veut rassurant : « Les prélèvements effectués dans le cadre de la Clis sont bons. Il n'y a aucune incidence sur la santé publique. » L'élu tente un difficile arbitrage entre « l'intérêt général et celui des communes. Le schéma départemental d'élimination des déchets doit être remis à plat. Des accords croisés avec d'autres intercommunalités sont envisagés. » Il ne préjuge pas toutefois du vote du conseil municipal. Le sujet ne manquera pas de faire débat.

CATHY SOUN

csoun@midilibre.com